



Association des ex-salariés  
de Metaleurop Nord

Association  
**CHŒURS de FONDEURS**

Hôtel de Ville de  
62970 COURCELLES LES LENS

Tél-Fax : 03.21.77.24.69  
E-mail : [choeursdefondeurs@wanadoo.fr](mailto:choeursdefondeurs@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.choeursdefondeurs.com](http://www.choeursdefondeurs.com)

Permanences au **Siège Social** :

Chaque **Mardi** : de 14 h 00 à 17 h 00  
Chaque **Vendredi** : de 9 h 00 à 12 h 00

Permanences à **Hénin-Beaumont** :

Chaque **Jeudi** : de 9 h 00 à 12 h 00  
**Du Mardi au Vendredi** de 14 h 00 à 17 h

### EDITORIAL

Quel bilan tirer de cette année qui se termine ?  
Une année 2003 difficile, socialement, professionnellement et humainement parlant.  
Et les travaux de nos 5 commissions prouvent tous les jours que rien n'est facile, ni gagné d'avance.

Heureusement, tout n'est pas noir, et nous pouvons enregistrer quelques résultats positifs dont, notamment, un nouveau partenariat avec la Banque Populaire du Nord, qui offre, aux ex-salariés de Metaleurop Nord, la possibilité financière de mieux passer le cap des fêtes de fin d'année, ou la solution rapide trouvée pour la reconversion du site avec SITA, qui ouvre une perspective d'emplois.

Vous trouverez d'autres informations « optimistes » dans ce numéro.

Une page se tourne, faisons en sorte d'en écrire de nouvelles, meilleures, et gageons que la nouvelle année qui se profile soit plus faste.

C'est sur ces mots que je vous souhaite, au nom du Conseil d'Administration et en mon nom, d'agréables fêtes de fin d'année, un Joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour l'année 2004.

FARID RAMOU  
Président de l'Association  
« Chœurs de Fondeurs »

### Une année se termine !



### Une nouvelle ère commence !



Chœurs de Fondeurs formule ses meilleurs vœux à la Société SITA pour la reconversion du site.

Parution trimestrielle : N° 3 - **DECEMBRE 2003**  
Direct. Publication : Farid Ramou  
Maquette : Denise Goubelle  
Rédaction : Albert Lebleu  
Photographies : Jacques Wyart  
Impression : Imprimerie de la Centrale à Lens  
Prix : 1 euro

## Fonctionnement des Commissions Spécialisées



### 1. Soutien Moral et promotion des valeurs des ex-salariés



#### Les moments forts

- Nous remercions Christophe BLANQUART, la Municipalité et la Maison de l'Art et de la Communication de SALLAUMINES, et tous les autres partenaires pour l'« Exposition Photographique METALEUROP : vision d'un conflit social », dont le vernissage a eu lieu le 7 novembre dernier.
- Merci aussi à Frédéric H. FAJARDIE, au Conseil Général du Pas-de-Calais et à la Municipalité de Courcelles-Les-Lens pour la sortie du livre : « METALEUROP : Paroles ouvrières » le 10 novembre dernier, mémoire d'une vingtaine d'anciens salariés.



#### Les actions spécifiques

Lorsqu'un ex-salarié ou sa famille connaît des difficultés particulières et que l'association en a connaissance, nous essayons d'apporter une réponse adaptée. Si vous connaissez une situation difficile, n'hésitez pas à nous en faire part ou à diriger la personne vers les Permanences de l'Assistante Sociale, le Mardi après-midi, au Centre Matisse à Noyelles et le Jeudi matin à l'Antenne Emploi à Courcelles.

#### Au Rendez-vous des Métallos

Entre les Métallos assidus et ceux qui passent pour dire un petit bonjour, des liens d'amitié se sont noués ou renforcés. L'ambiance y est toujours très sympathique. Merci aux bénévoles qui se dévouent dans l'ombre et aux Municipalités de Courcelles, Hénin-Beaumont et Noyelles-Godault qui mettent gracieusement à disposition des locaux accueillants.

Le Responsable : Farid Ramou

#### Calendrier des rencontres :

- le mardi 9 h - 12 h : Salle Cathelain à Courcelles
- le jeudi 9 h - 12 h : Centre Matisse à Noyelles

( sous réserve de la disponibilité des salles )



### 2. Accompagnement du Plan Social



#### Comité Pilotage

Le Comité de Pilotage a eu lieu le 24 octobre 2003, en mairie de Noyelles-Godault, sous la présidence de M. le Préfet. Une présentation de la situation, par l'Antenne Emploi a été faite :

- 204 personnes ont une solution identifiée (CDI, CDD + de 6 mois, Formation + de 6 mois et Création d'Entreprise)
- 261 personnes ont un projet personnel avec un reclassement sur leur métier ou un métier proche, après une formation.

#### Formation

- 329 formations concernant 278 salariés ont été financées pour un coût total de 886863 euros (soit une moyenne par formation de 2696 euros)

#### Congés de conversion

494 salariés ont eu un prolongement de 4 mois. Une anomalie est apparue au niveau de la base de calcul du congé de conversion. L'Association a alerté, dès fin juin, la Direction Départementale du Travail (D.D.T.E.F.P.). Après de nombreuses interventions et relances, la régularisation interviendra prochainement.

#### Frais de déplacement

Après de nombreuses discussions, lors de la commission des financeurs, l'Association a également obtenu l'accord de la DDT pour le remboursement des frais de déplacements liés à la formation, pour les personnes en congé de conversion.

#### Réunion Malakoff du 09/10/03

Le Groupe Malakoff a tenu une réunion d'information, salle d'honneur de l'Hôtel de ville, concernant les bourses d'études et les points retraites.

#### VAE - Validation des Acquis d'Expérience

La VAE fait ressortir toutes les compétences mises en œuvre pendant l'expérience professionnelle.

Elle permet de reconnaître ou valider tout ou partie des compétences acquises pendant les années MEN ou autres par un diplôme de l'Education Nationale ou du Ministère du Travail. Nous pouvons citer 2 exemples de salariés ayant réussi avec brio leur VAE :

M. Marian RATAJSKI : BTS Maintenance Industrielle

M. Jean Claude LEMAIRE : BAC Comptabilité.

Il est prévu prochainement de vous inviter à une réunion pour présenter la VAE pour les fondeurs, raffineurs,... et tous les métiers de la production. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre consultant.

Erratum : Dans notre journal N°2, nous avons oublié l'ANPE qui est également un organisme payeur. Toutes nos excuses !

La Responsable : Bernadette Szlapka



### 3. Suivi médical post-professionnel Plomb, Cadmium, ...



La prise en charge financière, par l'Assurance Maladie, à titre dérogatoire et exceptionnel, du suivi médical post-professionnel des ex-salariés exposés au Plomb, Cadmium,...ainsi que des personnels d'E.T.T. et de sous-traitants, **n'a pas encore été officialisée**. L'organisation administrative devrait toutefois être définie au 1<sup>er</sup> trimestre 2004. En conséquence, **nous informerons nos retraités ainsi que nos ex ETT et sous-traitants, des modalités de leur suivi, dès que nous aurons une idée plus précise de l'organisation** arrêtée, à priori, avant avril prochain.

Le suivi post-expositionnel des 812 ex-salariés se déroule comme prévu depuis septembre dernier avec **un taux**

**de participation proche de 70%** et devrait se terminer d'ici fin janvier 2004. **Il reste possible pour les personnes qui ne se sont pas présentées à l'invitation du Service Médical, de prendre RV** avec celui-ci, par téléphone, dans les plus brefs délais, afin de dépasser la barre des 80% de participation : il en va de notre crédibilité collective !

Enfin, notre commission se réunit régulièrement au rythme de 2 fois par trimestre et travaille toujours très activement afin de **bénéficier**, malgré la conjoncture défavorable actuellement, **d'une cessation anticipée d'activité, en raison de l'exposition à l'amiante**.



### 4. Réactivation du Bassin d'Emploi



Notre commission spécialisée continue de se réunir au moins une fois par mois pour apporter sa contribution efficace à la création de nouveaux emplois dans notre secteur. Le 23 octobre dernier, **elle a évalué les projets proposés par SHANKS et SITA, conformément aux critères de sélection**, d'ordre social, industriel et environnemental qui figuraient déjà dans le Cahier des Charges proposé à tous nos partenaires, fin juillet dernier ; cette évaluation a été proposée au Juge-Commissaire du T.G.I. de Béthune le 24 octobre.

**Le 12 novembre, le TGI de Béthune a choisi SITA** pour l'ensemble des motifs figurant dans l'ordonnance, parmi lesquels « le soutien de l'Association Chœurs de Fondateurs, qui représente les anciens salariés de la liquidée ». En effet, conformément à notre document d'évaluation des 2 projets, disponible en version complète sur notre site Internet : « **SITA a la préférence de notre association, bien que SHANKS ait présenté un projet plus mûr**, notamment pour avoir engagé l'étude beaucoup plus tôt. Cette préférence est justifiée par :

- La dimension sociale et solidaire des emplois créés en faveur des ex-salariés et des populations locales défavorisées.
- Une palette très large d'éco-industries, en adéquation avec les besoins régionaux, développée sur 3 ans seulement.
- Un espace pour développer une dimension culturelle.
- Une valorisation plus importante des atouts logistique et le rapatriement sur le site d'un Centre d'Etudes sur les sols pollués ».

**Le 5 décembre dernier**, avant présentation de son projet à la population, **en salle des fêtes de Courcelles-**

**Les-Lens**, nous avons reçu une délégation de SITA :

- pour lui demander de préciser la méthodologie envisagée pour traduire en actes, sa volonté de prise en compte de l'économie solidaire.
- pour fixer en commun, les indicateurs de suivi de ses engagements, d'ici fin mars 2004, notamment pour tenir compte de l'incertitude concernant les volumes de terres polluées.

Notre commission a également proposé la création d'un « **réseau de compétences techniques** », constitué d'une douzaine de pré-retraités, afin d'encourager les initiatives collectives de création d'entreprises par des ex-salariés et surtout de les aider dans la phase de démarrage. Sa 1<sup>ère</sup> action est en faveur de la **SCOP A.C.E., qui travaille en partenariat avec SITA**, dans une mission de conseil et d'assistance pour les opérations de démantèlement.

**Par ailleurs, le Comité de Site METALEUROP a été réuni en Préfecture le 3 octobre dernier**, afin d'exposer l'état d'avancement des actions en cours dans les 3 Communautés d'Agglomération concernées.

**Le Responsable : Albert LEBLEU**



## 5. Agir en justice



**Primo** : Concernant l'**extension de la liquidation à la société-mère**, « nous attendions avec confiance le délibéré du 2 octobre » de la Cour d'Appel de Douai. Celle-ci a ordonné une expertise afin de « rechercher tout élément permettant à la Cour d'apprécier la compatibilité entre le degré d'organisation du groupe METALEUROP et la réalité de la personnalité morale de la société METALEUROP NORD,... ». Malheureusement, cette mission prévoit la remise du rapport au Greffe dans les 4 mois de sa saisine, avec pour conséquence un délibéré, au plus tôt en avril prochain.

**Secundo** : Avec l'aide de la subvention accordée par le Conseil Régional, nous avons remis à notre cabinet d'avocats un volumineux dossier contenant de multiples éléments d'expertise traduisant la fictivité de la personne morale de METALEUROP NORD, la confusion de patrimoines entre celle-ci, METALEUROP SA et METALEUROP COMMERCIAL. Le cabinet d'avocats prépare actuellement l'action la plus appropriée, afin de faire aboutir la reconnaissance du préjudice moral, sanitaire et financier.

**Tertio** : Ayant appris, en juillet dernier, l'existence d'une

nouvelle proposition de création d'une commission d'enquête parlementaire sur les raisons effectives de la fermeture de METALEUROP-NORD, nous avons relancé, fin novembre, le Président de l'Assemblée Nationale, afin que « cette commission puisse être installée dans les plus brefs délais ».

**Quatro** : Nous savons que les « petits porteurs » d'actions de METALEUROP SA, la Commission des opérations en Bourse, ...engagent également des actions spécifiques, en synergie avec les précédentes.

Enfin, plus de 500 ex-salariés ont envoyé une lettre à GLENCORE pour protester contre les agissements de METALEUROP SA et la gestion de fait de celle-ci par GLENCORE, son actionnaire de référence. GLENCORE nous a répondu « n'avoir été impliqué à aucun moment dans la gestion opérationnelle de METALEUROP SA.

Plus que jamais, nous sommes déterminés pour participer activement à ces procédures et les faire aboutir dans l'intérêt des ex-salariés et de tous ceux qui combattent les méfaits de la mondialisation et les voyous devenus patrons.

**Le Responsable : Farid Ramou**



## Le mot du Trésorier



### INFORMATIONS SUR LES ENTREES D'ARGENT DEPUIS LE 17 JANVIER 2003

• **Caisse de solidarité dite « cantine » (17 janvier-10 avril 03) :**

La somme de 19 012,62 euros a été affectée pour une partie aux familles des 4 victimes de NITROCHIMIE, et pour l'autre partie, à égalité entre les 5 organisations syndicales : les organisations CFTD, CFTC, CGC et FO ont reversé immédiatement les fonds à notre association. Ces fonds seront affectés au soutien des familles d'ex-salariés connaissant des difficultés suite à décès, invalidité,... Malheureusement, nous avons été amenés à effectuer déjà un premier geste de solidarité, fin novembre, suite au décès d'un ex-salarié.

• **Manifestation de solidarité : Concert de Liévin, Match de foot à Lens :**

Le solde d'environ 80 000 euros, géré par le Conseil Général, a été soldé 2ème quinzaine de décembre sous forme d'avis de paiement de 100 euros, à retirer dans une Perception (non cadres, exclusivement). Le solde, soit 2579 euros, a été reversé à notre association et sera affecté à des actions de

solidarité.

• **Dons et adhésions**

Au 10/12/03, le montant des cotisations s'élève à 8990 euros pour 899 adhérents, et celui des dons à 12 775 euros. Il est toujours possible, pour 2003, d'adhérer en tant qu'ancien salarié, CDD et ETT ou d'effectuer un don par sympathie.

NB : Pour les cotisations d'adhérents et dons 2003, un justificatif fiscal vous sera remis environ 3 semaines avant la date limite de déclaration annuelle.

Enfin, pour 2004, vous serez à nouveau sollicités avec l'Ecrit du Chœur n° 4, soit à priori fin mars 2004.

• **Tenue des comptes**

Nous vous rappelons que nos comptes sont consultables par les adhérents et donateurs au Siège de l'Association et audités régulièrement par nos commissaires aux comptes.

**Le Trésorier : Jean-Claude Lemaire**

## Le mot du Secrétaire

Nous remercions, avec du retard et nous nous en excusons, Monsieur DESCAMPS de la SACEM qui a reversé tous les droits d'auteur du concert de Liévin au Conseil Général du Pas de Calais, au profit des ex-salariés de MEN ( lettre chèque du Conseil Général perçue en juillet dernier) .

Nous vous rappelons que la Banque Populaire d'Hénin-Beaumont met à la disposition des adhérents, ex-salariés de MEN, un spécialiste qui répondra aux questions que vous vous posez (fiscalité, reprise de prêt, ...), et qui pourra également apporter une aide financière aux personnes en congé de conversion (avance de 1500 € maxi sur les indemnités de licenciement, sans frais bancaires). Nous demandons à toutes les personnes intéressées de se rapprocher de l'Association afin de programmer des rendez-vous.

Les réunions « Suivi du Plan Social », qui ont lieu le mardi matin tous les 15 jours au siège de l'Association, sont ouvertes à tous les adhérents. Vous pouvez venir y exposer les problèmes que vous pourriez éventuellement rencontrer concernant votre reclassement.

L'album « METALLO » de Pascal Chevallier est sorti ; si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez en acheter un exemplaire auprès de l'Association.

Le livre « METALEUROP, PAROLES OUVRIERES » de Frédéric FAJARDIE est également disponible à l'Association au prix de 10 euros. A ce jour, il a été vendu à plus de 9000 exemplaires.

**Le Secrétaire : Patrick Potier**